

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 13/163 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT INDIVIDUALISATION DES CREDITS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL » - AIDE AUX FOIRES RURALES ET ARTISANALES 2013

SEANCE DU 25 JUILLET 2013

L'An deux mille treize et le vingt-cinq juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MERMET Valérie, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. FEDERICI Balthazar à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme FEDI Marie-Jeanne à M. STEFANI Michel
Mme GRIMALDI Stéphanie à M. SANTINI Ange
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline
Mme NATALI Anne-Marie à Mme RUGGERI Nathalie
M. NICOLAI Marc-Antoine à M. CHAUBON Pierre
M. de ROCCA SERRA Camille à M. PANUNZI Jean-Jacques
Mme SANTONI-BRUNELLI M-A à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane
M. SUZZONI Etienne à Mme MERMET Valérie
M. TATTI François à Mme DONSIMONI-CALENDINI Simone

ETAIT ABSENT : M.

FRANCISCI Marcel.

M. ORSINI Antoine, en sa qualité de maire de Castello di Rostino, ne prend pas part au vote.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** l'article 25 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** la délibération n° 10/079 AC de l'Assemblée de Corse du 24 juin 2010 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 12/111 AC de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2012 portant adoption du règlement des aides « vie associative » de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** le Budget de l'exercice en cours de la Collectivité Territoriale de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Origine BP 2013

Programme 3311F

MONTANT DISPONIBLE 150 000 Euros

*** A Fiera di u Casgiu (Venaco) :**

- Fiera di u Casgiu 2013 **10 000 euros**

*** Cal in festa (Calenzana) :**

- Foire de la Sainte Restitude 2013 **5 000 euros**

*** Foyer rural de Montegrosso (Montegrosso) :**

- Fiera di l'Alivu 2013 **7 000 euros**

*** Foyer rural ghjuventu peraccia (Mezzavia) :**

- Festa di u Ficu 2013 **5 000 euros**

*** Foyer rural u castagnu de Bocognano (Bocognano) :**

- Fiera di a Castagna 2013 **10 000 euros**

* Rustinu in fiera (Castello di Rostino) :	
- Fiera di a Caccia è di a Pesca 2013	7 200 euros
* Association Sportive et Récréative de Cauro (Cauro) :	
- Foire du Vin et du Fromage 2013	3 200 euros
MONTANT TOTAL AFFECTE	47 400 Euros
DISPONIBLE A NOUVEAU	102 600 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 25 juillet 2013

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Individualisation des crédits « développement territorial » - Aide aux foires rurales et artisanales 2013

Depuis plusieurs années, la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de sa politique de reconquête de l'intérieur, participe au financement des foires rurales et artisanales. La multiplication de ces manifestations, qu'elle relève du maintien de traditions antérieures ou qu'elle soit l'expression nouvelle de valorisation des productions spécifiques d'un territoire, témoigne du dynamisme économique des acteurs et de leur forte volonté de promouvoir les productions et les savoir-faire en zone rurale.

L'intervention de la Collectivité Territoriale de Corse vient compléter les dispositifs d'aide accompagnant l'activité des agriculteurs, éleveurs et artisans.

Cadre de l'intervention :

Depuis 2009, en accord avec le service de l'Etat concerné, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé d'orienter l'utilisation des crédits du FNADT Montagne vers l'aide à la réalisation de ces manifestations ; ces crédits lui étant délégués, (et non transférés) en application de la loi du 22 janvier 2002.

En effet, la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 sur la Corse prévoit que les crédits relatifs à la montagne inscrits à la section locale du FNADT font l'objet, dans les conditions déterminées par la loi de finances, d'une subvention globale à la Collectivité Territoriale de Corse.

Ce fonds doit faire l'objet d'une individualisation par l'Assemblée de Corse. Conformément à cette même loi, les propositions d'individualisations sont transmises au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse avant le passage en Assemblée de Corse.

Seules les foires à caractère rural et artisanal, ayant pour objet la valorisation et la promotion des productions locales et participant à l'animation du milieu rural sont éligibles au concours financier de la Collectivité Territoriale prévu à cet effet.

Les foires à thèmes (châtaigne, marrons, miel, amande, huile, vins, fromages, charcuterie, artisanat de production, artisanat d'art, etc, ...) sont considérées comme prioritaires.

Ne sont pas éligibles, les manifestations ayant un caractère essentiellement sportif et culturel, les braderies, les brocantes, les fêtes patronales, les concours de chasse et de pêche, les concours de chiens de chasse, les concours équestres, et les manifestations ayant manifestement un but lucratif.

Les dépenses éligibles sont celles engagées exclusivement pour la foire, et non pour le fonctionnement général de l'association.

Le règlement des aides adopté en Assemblée de Corse le 5 juillet 2012 précise que le taux d'intervention maximum de la CTC en matière d'aide aux foires rurales et artisanales est de 40 % maximum du budget prévisionnel TTC. **Plafond de l'aide : 15 000 €.**

Les modalités de liquidation des aides prévoient le versement de la subvention au prorata des dépenses réalisées, sur présentation de justificatifs fournis par le bénéficiaire.

Divers critères permettent au service instructeur de formaliser une proposition reposant sur des éléments objectifs :

- le lieu où se déroule de l'action (littoral ou intérieur) ;
- la pérennisation de l'action ;
- la nature de la manifestation (thématique ou généraliste) ;
- l'adhésion à la Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse ;
- la durée de la manifestation ;
- le nombre d'exposants ;
- la part de financements publics.

Cette proposition tient également compte des informations fournis par les justificatifs relatifs aux manifestations antérieures.

Dans le cadre du 1^{er} rapport 2013, vous sont présentés pour individualisation :

- 1) Association Rustinu in Fiera - Fiera di a Caccia è di a Pesca 2013
- 2) Foyer Rural de Montegrosso - Fiera di l'Alivu 2013
- 3) Foyer Rural de Bocognano U Castagnu - Fiera di a Castagna 2013
- 4) Association A Fiera di u Casgiu - Fiera di u Casgiu 2013
- 5) Association Sportive et Récréative de Cauro - Foire du Vin et du Fromage 2013
- 6) Association Cal'in Festa - Foire de la Sainte Restitude 2013
- 7) Foyer Rural de Péri « Ghjuventu Peraccia » - Festa di u Ficu 2013

1) Association Rustinu in Fiera - A Fiera di a Caccia è di a Pesca

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Rustinu in Fiera	A Fiera di a Caccia è di a Pesca	22 et 23 juin 2013	36 050 €	8 000 €	36 681 €	6 000 €

L'association Rustinu in Fiera a pour objectif la valorisation des acteurs et des activités de la chasse et de la pêche ainsi que des productions artisanales et agroalimentaires de Corse. En 2013, cette association compte 30 bénévoles et 35 adhérents.

« A Fiera di a Caccia è di a Pesca » s'est déroulée les 22 et 23 juin 2013, avec 60 exposants et 500m² de salon d'exposition. A ce titre, l'association Rustinu in Fiera sollicite une subvention de 8 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	8 000	CTC	8 000
Services extérieurs	5 650	CG 2B	8 000
Publicité	12 000	La Poste	1 200
Déplacements	10 000	<i>Autres produits</i>	18 850
Charges fixes de fonctionnement	400		
Total charges	36 050	Total produits	36 050

Part de financement public : 47,7 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	36 681	Total produits	35 410
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Déficit de 1 271 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 5 475,97 euros

La dépense subventionnable retenue est de 35 650 € ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles (400 €).

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **7 200 euros** correspondant à 20 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 35 650 euros TTC.

2) Foyer Rural de Montegrosso - Fiera di l'Alivu 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Foyer Rural de Montegrosso	Fiera di l'Alivu 2013	20 au 21 juillet 2013	45 900 €	10 000 €	38 312	7 000 €

Le Foyer Rural de Montegrosso a pour but de mettre en valeur la filière oléicole corse à travers ses produits, l'artisanat et la profession. En 2013, cette association compte 25 bénévoles, 1 salarié et 12 adhérents.

A Fiera di l'Alivu se déroulera du 20 au 21 juillet 2013 avec 60 exposants. A ce titre, le Foyer Rural de Montegrosso sollicite une subvention de 10 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Achats	15 000	<i>subventions</i>	
Services extérieurs	595	CTC	10 000
Assurances	350	CG 2B	7 000
Publicité /communication	8 250	FONJEP	2 150
Autres services extérieurs	13 800	<i>Autres produits</i>	26 750
Personnel	7 105		
Autres	800		
Total charges	45 900	Total produits	45 900

Part de financement public : 41,7 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	38 312	Total produits	42 163
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 3 851 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 5 994 euros

La dépense subventionnable retenue est de 38 795 € ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **7 000 euros** correspondant à 18 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 38 795 euros.

3) Foyer Rural de Bocognano U Castagnu - Fiera di a Castagna 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Foyer Rural de Bocognano U Castagnu	Fiera di a Castagna	Décembre 2013	155 097 €	30 000 €	148 400 €	12 000 €

Le Foyer Rural de Bocognano « U Castagnu » organise « A Fiera di a Castagna » qui a pour objectif la promotion de la castanéiculture, mais aussi de l'agriculture, l'artisanat et la culture insulaires. En 2013, cette association compte 70 bénévoles et 1 salarié.

A Fiera di a Castagna se déroulera en décembre 2013, avec 131 exposants. A ce titre, le Foyer Rural de Bocognano sollicite une subvention de 30 000 euros.

Cependant, au regard du règlement des aides voté par l'Assemblée de Corse en date du 5 juillet 2012, l'aide est plafonnée à 15 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	35 558	CTC	30 000
Locations mobilières et immobilières	56 346	ATC	22 000
Publicité /communication	19 859	Communautés de Communes	3 000
Assurance	500	Autres produits	100 097
Autres	42 834		
Total charges	155 097	Total produits	155 097

Part de financement public : 35,4 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	148 400	Total produits	170 008
----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Excédent de 21 608 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 10 088,89 euros

La dépense subventionnable retenue est de 131 497 € ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles (dotations aux amortissements d'un montant de 23 600 euros).

Compte tenu de l'excédent enregistré lors de l'édition 2012, ainsi que du montant sollicité auprès de l'Agence du Tourisme de la Corse, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **10 000 euros** correspondant à 8 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 131 497 euros TTC.

4) Association A Fiera di u Casgiu - Fiera di u Casgiu 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association A Fiera di u Casgiu	Fiera di u Casgiu	4 au 5 mai 2013	101 100 €	10 000 €	79 889 €	10 000 €

L'Association « A Fiera di u Casgiu » organise la manifestation du même nom qui a pour but de défendre et promouvoir le pastoralisme corse par la valorisation et la promotion des produits fermiers et des savoir-faire. En 2013, cette association compte 80 bénévoles, 132 adhérents et un salarié.

A Fiera di u Casgiu s'est déroulée du 4 au 5 mai 2013 avec 130 exposants. A ce titre, Association A Fiera di u Casgiu sollicite une subvention de 10 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	21 900	CTC	10 000
Publicité / communication	8 400	CG 2B	10 000
Locations mobilières et immobilières	30 000	Commune ou intercommunalité	6 600
Assurance	1 000	Autres établissements publics	2 000
Services extérieurs	4 300	cotisations	2 500
Déplacements	4 665	Ventes de produits	70 000
Autres services extérieurs	8 035		
Charges de personnel	15 200		
Autre (gestion courante)	200		
Charges fixes de fonctionnement	7 400		
Total charges	101 100	Total produits	101 100

Part de financement public : 28,2 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	79 889	Total produits	83 005
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 3 116 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 6 853,40 euros

La dépense subventionnable retenue est de 78 300 euros ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles (charges fixes de fonctionnement et charges de personnel d'un montant total de 22 700 euros).

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de **10 000 euros** correspondant à 13 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 78 300 euros TTC en faveur de la réalisation de « A Fiera di u Casgiu ».

5) Association Sportive et Récréative de Cauro - Foire du Vin et du Fromage 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Sportive et Récréative de Cauro	Foire du Vin et du Fromage	13 au 14 avril 2013	19 000	5 000	14 390	5 000 €

L'Association Sportive et Récréative de Cauro organise la foire du vin et du fromage qui a pour objet la promotion de la culture et du patrimoine corses. En 2013, cette association compte 30 bénévoles.

La Foire du Vin et du Fromage s'est déroulée du 13 au 14 avril 2013. A ce titre, l'Association Sportive et Récréative de Cauro sollicite une subvention de 5 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	2 800	CTC	5 000
Locations mobilières et immobilières	7 000	Commune / Intercommunalité	5 000
Assurances	200	Autre Etablissement Public	1 500
Publicité/ communication	8 500	<i>Autres produits</i>	7 500
Autre	500		
Total charges	19 000	Total produits	19 000

Part de financement public : 60,5 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	14 390	Total produits	16 268
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 1 878 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 2 760 euros

Compte tenu du montant versé en 2012 sur présentation des justificatifs et du fort taux de financement public, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **3 200 euros** correspondant à 17 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 19 000 euros TTC en faveur de la réalisation de la Foire du Vin et du Fromage de Cauro.

6) Association Cal'in Festa - Foire de la Sainte Restitude 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Cal'in Festa	Foire de la Sainte Restitude	25 au 26 mai 2013	33 825	5 000	33 789	5 000 €

L'Association Cal'in Festa organise la foire de la Sainte Restitude qui a pour objet la promotion et la valorisation des produits artisanaux et des savoir-faire corses. En 2013, cette association compte 15 bénévoles.

La Foire de la Sainte Restitude s'est déroulée du 25 au 26 mai 2013. A ce titre, l'Association Cal'in Festa sollicite une subvention de 5 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	13 000	CTC	5 000
Locations mobilières et immobilières	2 000	CG2B	2 000
Assurances	600	Autre Commune / Intercommunalité	7 000
Publicité/ communication	3 500	<i>Autres produits</i>	17 500
Autres services extérieurs	800	Report	325
Animations	11 925		
<i>Bénévolat</i>	<i>2 000</i>	<i>Bénévolat</i>	<i>2 000</i>
Total charges	33 825	Total produits	33 825

Part de financement public : 44,3 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	33 789	Total produits	31 480
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Déficit de 2 309 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 5 000 euros

La dépense subventionnable retenue est de 31 825 euros ; le bénévolat n'étant pas une dépense éligible (2 000 euros).

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **5 000 euros** correspondant à 16 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 31 825 euros TTC en faveur de la réalisation de la Foire de la Sainte Restitude.

7) Foyer Rural de Péri « Ghjuventu Peraccia » - Festa di u Ficu 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Foyer Rural de Péri Ghjuventu Peraccia	Festa di u Ficu	14 au 15 septembre 2013	33 450	5 000	31 840	5 000 €

Le Foyer Rural de Péri - Ghjuventu Peraccia organise « A Festa di u Ficu » qui a pour but de développer la filière agro-alimentaire relative à la figue corse et de faire découvrir au plus grand nombre ce fruit et tous les produits de fabrication par le biais des exposants artisans régionaux. En 2013, cette association compte 30 bénévoles et 14 adhérents.

A Festa di u Ficu se déroulera du 14 au 15 septembre 2013 avec 50 exposants. A ce titre, le Foyer Rural de Péri sollicite une subvention de 5 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>subventions</i>	
Achats	11 000	CTC	5 000
Locations mobilières et immobilières	11 000	communes	2 050
Assurances	200	<i>Autres produits de gestion courante</i>	2 500
Publicité/ communication	4 000	Vente de marchandises	23 900
Charges fixes de fonctionnement	1 250		
Total charges	33 450	Total produits	33 450

Part de financement public : 21 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	31 840	Total produits	34 919
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 3 079 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 4 362.95 euros

La dépense subventionnable retenue est de 32 200 euros ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas une dépense éligibles (1 250 €).

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **5 000 euros** correspondant à 16 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 32 200 euros TTC en faveur de la réalisation de « A Festa di u Ficu ».

Je vous propose de bien vouloir en délibérer.